

Convention de participation CDG 48

Lot Facultatif ou Lot Obligatoire

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA LOZÈRE (CDG 48)			
LES REGIMES CI-DESSOUS SONT RESONSABLES LES PRESTATIONS S'ENTENDENT Y COMPRIS REMBOURSEMENT DE LA SECURITE SOCIALE			
PRESTATIONS	OFFRE DE BASE	OFFRE INTERMEDIAIRE	OFFRE SUPERIEURE RESPONSABLE
MALADIE			
Consultations et visites généralistes adhérents au CAS	100% BR	120% BR	250% BR
Consultations et visites généralistes non adhérents au CAS	100% BR	100% BR	200% BR
Consultations et visites spécialistes adhérents au CAS	100% BR	120% BR	300% BR
Consultations et visites spécialistes non adhérents au CAS	100% BR	100% BR	200% BR
Radios et traitements par rayons	100% BR	120% BR	250% BR
Analyses de laboratoire	100% BR	120% BR	250% BR
Actes de spécialités adhérents au CAS	100% BR	120% BR	250% BR
Actes de spécialités non adhérents au CAS	100% BR	100% BR	200% BR
Auxiliaires médicaux	100% BR	120% BR	250% BR
Consultations accompagnement psychologique MonPsy	100% BR	100% BR	100% BR
Frais de transport	100% BR	120% BR	200% BR
Pharmacie prescrite			
Médicaments à SMR majeur ou important et préparations magistrales (65%)	100% BR	100% BR	100% BR
Médicaments à SMR modéré (30%)	100% BR	100% BR	100% BR
Médicaments à SMR faible (15%)	100% BR	100% BR	100% BR
CURES THERMALES	NEANT	100% PMSS/an	150% PMSS/an
HOSPITALISATION			
Forfait journalier	FR	FR	FR
Forfait patient urgence (FPU, article L160 CSS)	FR	FR	FR
Forfait actes lourds	FR	FR	FR
Frais d'accompagnement - enfant de moins de 18 ans	NEANT	30€ par jour	FR
Chambre particulière ambulatoire ou non	NEANT	50€ par jour	90€ par jour
HOSPITALISATION MEDICALE			
Séjours et honoraires conventionnés	100% BR	FR	FR
Séjours et honoraires non conventionnés	100% BR	100% du TC	90% FR - SS
HOSPITALISATION CHIRURGICALE			
Séjours et honoraires conventionnés	100% BR	FR	FR
Séjours et honoraires non conventionnés	100% BR	100% du TC	90% FR - SS
DENTAIRE			
Soins dentaires et Prothèses 100% Santé 	Remboursement intégral		
Soins dentaires	125% BR	150% BR	300% BR
Prothèses acceptées par la Sécurité Sociale	125% BR	200% BR	350% BR
Inlays, onlays	125% BR	200% BR	300% BR
Prothèses refusées par la Sécurité Sociale	125% BR	200% BR	350% BR Reconstitué
Orthodontie acceptée par la Sécurité Sociale	125% BR	200% BR	450% BR
Orthodontie refusée par la Sécurité Sociale	125% BR	200% BR	450% BR Reconstitué
Implants	NEANT	1000 €/dent	2100 €/dent
OPTIQUE			
Cette garantie s'applique aux frais exposés pour l'acquisition d'un équipement, tous les deux ans, composé de deux verres et d'une monture, cette dernière étant limitée à 100€. Toutefois, pour les enfants de moins de 16 ans ou en cas de renouvellement de l'équipement justifié par une évolution de la vue, la garantie s'applique pour les frais exposés pour l'acquisition d'un équipement par période annuelle (article R 871-2 du code de la Sécurité sociale). Les prestations s'entendent y compris remboursement de la Sécurité Sociale			
Equipement 100% Santé appartenant à une classe à prise en charge renforcée 	Remboursement intégral		
Equipement complet			
Equipement appartenant à une classe autre que celles à prise en charge renforcée			
Verres unifocaux adultes	150 € la paire	250 € la paire	320 € la paire
Verres multifocaux adultes complexes	150 € la paire	450 € la paire	600 € la paire
Verres adultes très complexes	200 € la paire	600 € la paire	700 € la paire
Verres unifocaux enfants	100 € la paire	200 € la paire	320 € la paire
Verres multifocaux enfants complexes	150 € la paire	300 € la paire	400 € la paire
Verres enfants très complexes	200 € la paire	300 € la paire	600 € la paire
Monture	100 €/an	100 €/an	100 €/an
Lentilles acceptées par la Sécurité Sociale, au-delà du forfait prise en charge à 100%TM	100% BR	10% PMSS /an	15% PMSS /an
Lentilles refusées par la Sécurité Sociale	NEANT	10% PMSS /an	15% PMSS /an
Opération au laser	NEANT	500 € par œil	800 € par œil

PROTHESES AUTRES QUE DENTAIRE ET OPTIQUE :				
Appareillage orthopédique	NEANT	150 % BR	300 % BR	
La garantie s'applique aux frais exposés pour l'acquisition d'une aide auditive par période de 4 ans.				
Equipement 100% Santé appartenant à une classe à prise en charge renforcée				
Equipement complet	Remboursement intégral			
Equipement appartenant à une classe autre que celles à prise en charge renforcée				
Prothèses auditives, par prothèse	100% BR	200 BR + 750 €	200% BR + 900€	
AUTRES PRESTATIONS :				
Prime de naissance	NEANT	150 €	300 €	
Allocation Obsèques	NEANT	600 €	1 500 €	
Séances ostéopathe, chiropracteur, diététicien, psychomotricien, psychologue, podologue	NEANT	65 € par séance (Maxi 2/an / bénéficiaire)	70€ par séance (Maxi 5/an / bénéficiaire)	
Pilules contraceptives féminines non remboursées par la Sécurité sociale	NEANT	60€/an	90€/an	
Automédication : médicaments non prescrits achetés en pharmacie	NEANT	50€/an	60€/an	
Bilan de santé enfant de moins de 12 ans	NEANT	150€/enfant/an	180€/enfant/an	
Assistance	OUI	OUI	OUI	
Téléconsultation	OUI	OUI	OUI	

*FR : Frais réels

*BR : La base de remboursement est le tarif de référence fixée par l'assurance Maladie pour chaque prestation prise en charge. Les remboursements sont calculés à partir de cette base à laquelle est appliquée le taux de remboursement.

Tarification TTC Lot Facultatif :

	BASE	INTERMEDIAIRE	SUPERIEURE
- de 30 ans	26,61 €	48,69 €	62,20 €
de 31 à 45 ans	34,30 €	62,76 €	80,17 €
Sup 45 ans	60,85 €	111,35 €	142,23 €
ENFANT	17,51 €	32,03 €	40,91 €
RETRAITE	82,41 €	141,71 €	192,47 €

Tarification TTC Lot Obligatoire :

	BASE	INTERMEDIAIRE	SUPERIEURE
- de 30 ans	22,61 €	41,38 €	52,86 €
de 31 à 45 ans	29,15 €	53,34 €	68,14 €
Sup 45 ans	49,65 €	94,64 €	120,90 €
ENFANT	14,88 €	26,41 €	34,77 €
RETRAITE	71,64 €	131,05 €	163,59 €

Surcomplémentaire : (option possible uniquement en complément de la garantie supérieure)

OPTIQUE	
Equipement appartenant à une classe autre que celles à prise en charge renforcée	
Verres unifocaux adultes	+80 € la paire
Verres multifocaux adultes complexes	+100 € la paire
Verres adultes très complexes	+300 € la paire
Verres unifocaux enfants	NEANT
Verres multifocaux enfants complexes	NEANT
Verres enfants très complexes	NEANT
Monture	+ 150 €/an
Lentilles acceptées par la Sécurité Sociale, au-delà du forfait prise en charge à 100%TM	NEANT
Lentilles refusées par la Sécurité Sociale	NEANT
Opération au laser	NEANT
PROTHESES AUTRES QUE DENTAIRE ET OPTIQUE :	
Appareillage orthopédique	NEANT
Appareillage auditif	
Equipement 100% Santé appartenant à une classe à prise en charge renforcée	
Equipement complet	NEANT
Equipement appartenant à une classe autre que celles à prise en charge renforcée	
Prothèses auditives, par prothèse	+600€

COUT SURCO SUPERIEURE NR
6,13 €
7,91 €
14,02 €
4,03 €
20,31 €